



## VILLAGE DE MEMRAMCOOK

540, RUE CENTRALE STREET  
MEMRAMCOOK, N.-B. E4K 3S6

village@memramcook.com  
<http://www.memramcook.com>

Tél.: (506) 758-4078  
Télééc.: (506) 758-4079

### PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil du Village de Memramcook, tenue le lundi 15 décembre 2014, à 13 h, à l'Édifice municipal.

Présences :	Donald O. LeBlanc	- Maire
	Brian Cormier	- Conseiller / Maire suppléant
	Joe Breau	- Conseiller général
	Victor LeBlanc	- Conseiller
	Raoul Boudreau	- Conseiller
	Don (Barber) LeBlanc	- Conseiller
	Rolando Cormier	- Conseiller
	Yves M. Leger	- Directeur général
	Monique Bourque	- Secrétaire municipale
	Caroline LeBlanc	- Directrice des finances
	Éric Mallet	- Directeur des opérations et infrastructures
	Octave LeBlanc	- Directeur des loisirs et de la programmation
	Louis-Marie Cormier	- Chef pompier

1. **Appel à l'ordre**

Monsieur le maire, Donald O. LeBlanc, appelle la réunion à l'ordre à 13 h 05.

2. **Constatation du quorum**

La secrétaire municipale constate le quorum.

3. **Déclaration de conflit d'intérêt**

Aucun conflit n'est déclaré.

4. **Adoption de l'ordre du jour**

Le maire suggère de déplacer les articles 10 et 11 à la suite du numéro 7 de l'ordre du jour.

**Proposé par Joe Breau**

**Appuyé de Victor LeBlanc**

Que l'ordre du jour soit adopté suite au changement proposé, soit que les articles 10 et 11 soient déplacés à la suite du numéro 7 de l'ordre du jour.

**Adoptée à l'unanimité.**

5. **Enseignes routières et panneaux d'interprétation – Bienvenue à Memramcook**

Le directeur général explique qu'étant donné que la municipalité s'est dotée d'une nouvelle image corporative qui comprend un nouveau logo, l'administration travaille avec de nombreux intervenants afin de développer une stratégie de lancement de ce nouveau logo et cette nouvelle image. La fabrication et l'installation de nouvelles enseignes de signalisation routière feront partie de cette stratégie. Il continue par présenter des photos conceptuelles des enseignes suggérées avec les dimensions, les coûts et leur localisation. Certains membres du conseil croient que les dimensions suggérées sont trop grandes. Il est suggéré de vérifier auprès de compagnies de Memramcook pour avoir des prix pour l'installation et la fabrication de l'enseigne.

P14 – 12 – 203

**Proposé par Victor LeBlanc**

**Appuyé de Brian Cormier**

Que le conseil approuve les devis conceptuels de l'enseigne présentée (Annexe A) pour la fabrication et l'installation des enseignes routières (12' x 24') qui seront situées sur la route 2. Une (1) enseigne sera achetée avant la fin de l'année 2014 et une 2<sup>e</sup> enseigne sera commandée en 2015. En ce qui concerne les panneaux d'interprétation (Annexe B), que le conseil accepte la recommandation de l'administration de les moderniser avec la nouvelle image corporative en 2015. Pour ce qui est de l'ajout d'enseignes routières aux bornes de la municipalité (Annexe C – enseigne 4' x 8') provenant des routes 106, 925 et 933 (endroit et conception finales à être confirmés), le conseil considérera un montant au budget de 2016 pour couvrir les frais de fabrication et d'installation de ces derniers.

**6 pour, 1 contre. Adoptée.**

6. **Site Web – www.memramcook.com**

Le directeur général explique qu'une autre composante de la stratégie de lancement du nouveau logo et de l'image corporative est le rafraîchissement du site Web de la municipalité. Lors de l'évaluation de fournisseurs potentiels pour le développement du nouveau site, il fut remarqué que le montant au budget n'est pas suffisant pour défrayer les coûts anticipés. Quoiqu'il y ait un montant de 12 000 \$ au budget pour l'année fiscale 2014, un montant additionnel de 3 000 \$ serait nécessaire pour procéder à la création/conception/design du nouveau site Web.

**Proposé par Joe Breau**

**Appuyé de Brian Cormier**

Que le conseil approuve un montant supplémentaire de 3 000 \$ pour faire la création/conception/design du nouveau site Web de la municipalité par VOX Interactif. **Adoptée à l'unanimité.**

7. **Demande de financement – projet de recherche d'eau potable**

P14 – 12 – 204

**Proposé par Brian Cormier**

**Appuyé de Joe Breau**

Que le conseil approuve que la trésorière émette et vende à la Corporation de financement des municipalités une débenture du Village de Memramcook pour un montant de 150 000 \$ selon les conditions stipulées par la Corporation pour le projet de recherche d'eau potable. **Adoptée à l'unanimité.**

- P14 – 12 – 205** 8. **Directrice des finances – demande de remplacement de carte de crédit**  
**Proposé par Raoul Boudreau**  
**Appuyé de Joe Breau**  
 Que le conseil autorise l'émission d'une carte de crédit au nom du *Village de Memramcook/Caroline LeBlanc* ayant une limite de crédit de 10 000 \$.  
**Adoptée à l'unanimité.**
- P14 – 12 – 206** 9. **Demande d'appui financier – Comité du débat électoral de Memramcook**  
**Proposé par Victor LeBlanc**  
**Appuyé de Joe Breau**  
 Que le conseil approuve un montant n'excédant pas 268,44 \$ pour défrayer les coûts associés à l'organisation du débat électoral. **Adoptée à l'unanimité.**
- P14 – 12 – 207** 10. **Budget du fonds de fonctionnement général 2015**  
 La directrice des finances fait la présentation du budget de fonctionnement général, donne des explications et répond aux questions des membres du conseil.  
**Proposé par Brian Cormier**  
**Appuyé de Don (Barber) LeBlanc**  
 Que le conseil municipal de Memramcook adopte que la somme de 5 704 853 \$ soit le budget total de fonctionnement de la municipalité, que la somme de 3 909 329 \$ soit le mandat de la municipalité pour l'année suivante, et que le taux d'imposition soit de 1,3912 \$. Le conseil ordonne et prescrit que le mandat soit prélevé par le ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux sur l'évaluation des propriétés immobilières qui sont imposables en vertu de la *Loi sur l'évaluation* et se trouvent dans le territoire du Village de Memramcook. **Adopté à l'unanimité.**

**Budget du Fonds de fonctionnement général 2015**

Budget total	5 704 853 \$
Moins : recettes non fiscales	<u>690 457</u>
Budget net	5 014 395
Moins : subvention sans condition	<u>1 105 067</u>
Mandat à couvrir par l'impôt local	<u>3 909 329 \$</u>
Taux d'imposition :	
Village de Memramcook (par cent \$ d'évaluation)	<u>1,3912 \$</u>
Détails :	
Administration générale	921 803 \$
Protection (sauf la police)	434 965
Police	718 869
Transport	1 336 736
Hygiène	290 735
Urbanisme et développement	270 507
Récréatifs et culturel	961 221
Finances	770 017
<b>Budget total</b>	<b><u>5 704 853 \$</u></b>

P14 – 12 – 208

**11. Budget du fonds de fonctionnement du service eau et égouts 2015**

**Proposé par Rolando Cormier**

**Appuyé de Raoul Boudreau**

Que le conseil municipal de Memramcook adopte qu'en vertu de l'alinéa 189(4) de la *Loi sur les municipalités*, le budget total de fonctionnement du service eau et égouts pour l'année prochaine comprendra des revenus de 966 710 \$ et des dépenses de 966 710 \$. **Adoptée à l'unanimité.**

**12. Prochaine réunion**

La prochaine réunion extraordinaire sera convoquée au besoin.

**13. Levée de la réunion**

Il est proposé par le conseiller Raoul Boudreau de lever la réunion et la séance est levée à 16 h 47.



Donald O. LeBlanc  
Maire



Monique Bourque  
Secrétaire municipale